

## Comité des relations professionnelles et pédagogiques

### 2<sup>e</sup> Rencontre

1 avril 2026

**Présences** : Serge Lacourcière, Maude Carpentier, Stéphanie Piché, Vicky Roy, Stéphane Bouchard, Lyzanne Cuddihy, Marianne Tremblay, Tina Di Stefano, Julie Martin, Daniel Boisjoli, Joëlle Constantineau, et Annie Lacharité

**Absences** : Dominique Déry

#### COMPTE-RENDU

SUJET	NOTES	SUIVIS
1. <b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	Animation par Daniel Boisjoli Ajout dans Varia : Formulaire prévu 8-9.04	
2. <b>Approbation et suivis du compte-rendu du 14 octobre 2025</b>	9. Budget de perfectionnement – envoi d'une lettre conjointe qui sera envoyée au comité de perfectionnement des écoles.  12. Programme reporté.  22. Les guides de la tâche pour la FP et FGA ont été mis à jour en février 2026  CR Adopté tel que présenté.	
3. <b>Politique relative à l'admission et à</b>	Il n'y aucune modification à cette politique depuis le 27 février 2019. Le projet de loi 23 sera à vérifier.	

SUJET	NOTES	SUIVIS
l'inscription des élèves		
<p><b>4. Session d'examens et épreuves communes (MEQ, régionales, CSS)</b></p>	<p>Rappel : le CSS peut imposer des évaluations à la fin de chaque cycle du primaire et du premier cycle du secondaire. En janvier 2026 : examens de reprise.</p> <p>Mai : 2<sup>e</sup> année primaire, régionale (lecture). 4<sup>e</sup> année primaire (régionale) maths. Juin : épreuves ministérielles (primaire et secondaire).</p> <p>Mathématiques sec 2 : examen CSS (en lien avec le PEVR). Ceci permettra de prendre une photo de la situation dans le but d'ajuster l'offre de services éducatifs apportés aux écoles.</p> <p>Monsieur Boisjoli présente les journées de libération conventionnées en lien avec les évaluations ministérielles.</p> <p>Dans chaque milieu, des CP soutiennent les écoles pour aider à la correction.</p> <p>Pondération des épreuves de lecture de 2<sup>e</sup> année : Stéphanie validera la décision qui a été prise.</p>	
<p><b>5. Francisation</b></p>	<p>Règles de financement / revendication de part et d'autre. Service difficile à mettre en place étant donné la pénurie de personnel dans les écoles. Annexe 26 bien déployée.</p>	

SUJET	NOTES	SUIVIS
	<p>Discussion avec la FSE de cette problématique : Anglotropie. Comité national de concertation (CNC). On s'attend à ce que ça chemine aux principaux décideurs : allocations à répartir. Le financement peut être supérieur mais ça prend des gens pour offrir ce service. Info SPEHR envoyée aujourd'hui.</p> <p>EPP : C'est assez complexe de prévoir l'accompagnement. Accompagnement au niveau des parents, extrêmement important.</p> <p>SIEUR : faire attention au message envoyé aux parents (parents anglophones qui choisissent d'envoyer leurs enfants à l'école en français). Julie souhaite qu'ils se sentent accueilli. Travail à faire au niveau de la formation.</p> <p>Il y a deux CP en francisation (Pontiac et Vallée).</p>	
<p><b>6. Absentéisme des élèves</b></p>	<p>Il y a un changement important à l'article 15 (octobre 2025). Notion : Aucun accommodement n'est obligatoire. Le point 5 : les activités doivent s'inscrire dans le contexte scolaire. Les enseignants n'ont pas à pallier pour les absences (chasse, voyage, activités familiales, ...).</p>	
<p><b>7. Mandats du comité EHDAA</b></p>	<p>Présentation du document « Comité EHDAA-mandats ». Les directions sont invitées à partager ce document avec les membres de leurs comités. La politique EHDAA du CSS s'applique toujours.</p>	

SUJET	NOTES	SUIVIS
<p><b>8. Modalités de regroupement des classes EHDA</b></p>	<p>Organisation des classes dans les écoles primaires :</p> <p><b>EPP</b> : classe des libellules à Poupore : La formation de vos groupes, vous vous basez sur quoi pour vos ratios? Quel article de la convention? 8-8.03. Réponse de Stéphane : Ratios sont plus bas, Plusieurs TSA (groupe a), classe hétérogène (groupe b). C'est rare qu'il a plus de 10 élèves dans ces classes-là. Soutien dans les classes. Les classes ont 4 adultes. Ce sont des classes à ratio déduit. Il faut faire le calcul selon l'annexe 21 de la convention collective lorsque classe hétérogène. Daniel peut fournir le logiciel.</p> <p><b>Rucher</b> : Le regroupement est fait le plus possible par besoins similaires.</p> <p><b>Cœur</b> : Concernant la possibilité d'accéder aux mathématique SN en 4<sup>e</sup> secondaire, le 76% est basé sur quoi? Norme dans plusieurs CSS, pour accéder aux maths enrichies il doit avoir 76% en secondaire 3. Vérification à faire puisque c'est un choix de séquences mathématiques en secondaire 4.</p> <p>Corrections à faire dans le document des règles de classement (ECG) :</p> <p>2.2.4 Retirer « s'il y a lieu »</p> <p>3.1 TSA : Moyenne 5    Maximum 7</p> <p>3.2 Classe hétérogène (Utiliser l'annexe 21 pour calculer les ratios)</p> <p>9. Vérification si possible de mettre une note minimale (peut-on refuser le choix de séquence d'un élève)</p>	

SUJET	NOTES	SUIVIS
<p><b>9. Organisation des services en enseignement ortho et enseignement ressource :</b></p> <p><b>A. Tableau des sommes</b></p> <p><b>B. Organisation dans les milieux</b></p>	<p>A. Le tableau est présenté</p> <p>B. Point reporté</p>	
<p><b>10. Comité SST</b></p>	<p>Adoption de L'ODJ</p> <p>Suivi – crampons : le nombre de chutes est quasi nul cette année, mais on doit gérer des problématiques en lien avec les crampons.</p> <p>FP : SST : Pleins de choses mise en place.</p> <p>RSS : affichages, sollicitations. Marie-Claude Larivière sera la nouvelle RSS.</p> <p>Personnel de soutien était le personnel le plus visé lors d'événement de violence.</p> <p>Présentation de Politique SST fait en commun avec les RM.</p> <p>Formation obligatoire de 7h pour les membres du comité (RSS et membres des comités).</p> <p>Joëlle : Formulaire C2Atom. Pourquoi le syndicat ne les recevait pas? Les TICS sont sur le coup.</p>	

SUJET	NOTES	SUIVIS
<b>11. Séance de mutation</b>	La séance aura lieu le 28 mai, par TEAMS, en soirée. Joëlle accompagnera Maude.	
<b>12. Tâche du responsable école</b>	<p>Le cadre de référence inclut également un protocole précisant la démarche et qui fait quoi pour les élèves.</p> <p>Joëlle : aucune interpellation au niveau des responsables d'école. Elle demande à la direction de fournir l'information si jamais il y a des insatisfactions.</p>	
<b>13. Varia :</b>	<p>Formulaire de signalement à la direction d'un élève présentant des difficultés persistantes sera à revoir.</p> <p>Solutions proposées par l'enseignant : Ajouter une case au formulaire : Mise sur pied d'un comité AD HOC (Ann. 47). L'Annexe 47 n'est pas assujettie à ce formulaire. La direction serait dans l'obligation de monter un comité AD HOC à la demande d'un enseignant.</p> <p>Formulaire consignation pour la mise en place des PIA. Il devra y avoir des discussions en lien avec ce formulaire. Il y aura des confusions dans les formulaires. Pour des questions d'efficience, Daniel propose que ce formulaire pourrait être intégré dans l'autre et faire un seul et unique formulaire officiel qui fait partie du mandat du comité paritaire.</p> <p>Il y aura un temps de discussion hors CRPP.</p>	
<b>14. Prochaine rencontre</b>	25 mai 13h30	
<b>15. Levée de la rencontre</b>	15h35	